

LES EXPERTS DE LA NATURE

POLICE LINE DO NOT CROSS POLICE LINE DO NOT CROSS POLICE LINE DO NOT CROSS POL

SAISON 2 : REVELATIONS SOUS MICROSCOPE (10-15 ans)



Un cadavre d'animal est découvert au bord du lac... Un nouveau cas pour « Les Experts de la Nature » !

Une énigme passionnante, des indices ambigus, des suspects multiples et des chaînes alimentaires complexes... chaque maillon doit être décrypté. Le coupable, carnivore ou omnivore, doit être démasqué !

Afin de mener cette nouvelle enquête avec succès, des connaissances approfondies sont nécessaires. Une formation continue doit être effectuée au préalable à « l'Académie des Experts de la Nature ».

Déroulement de l'animation (5h30)

Académie des Experts de la Nature

- 09h00 - 09h15 **Accueil** La Maison de la Rivière à Tolochenaz
- 09h15 - 10h00 **Partie 1** : Jeux d'introduction au régime et à la chaîne alimentaires
Formation des groupes
- 10h00 - 11h00 **Partie 2** : Etude de la chaîne alimentaire
Les producteurs et les décomposeurs
- 11h00 - 12h00 **Partie 3** : Observation du plancton au microscope
- 12h00 - 13h00 **Pause de midi**

Résolution de l'énigme

- 13h00 - 15h30 **Partie 4** : Mais qui sont donc la victime et le coupable ?
Recherches sur le terrain, sous forme de rallye par groupes
Investigation en laboratoire
Vérification des hypothèses et interprétation des résultats
Révélation du scénario et clôture du dossier

LES EXPERTS DE LA NATURE



POLICE LINE DO NOT CROSS POLICE LINE DO NOT CROSS POLICE LINE DO NOT CROSS POL

Informations importantes

- Les enfants sont sous votre responsabilité durant toute l'animation.
- L'animation « Des os au fil de l'eau » **commence à 9h et se termine à 15h30**, avec des pauses de 20 minutes dans la matinée et de 1 heure à midi. Il est bien sûr possible **d'adapter cet horaire** en fonction des horaires des transports publics. Merci le préciser lors de votre inscription.
- Sauf avis contraire d'un parent d'élève dans les 15 jours suivant l'animation, **des photos et des vidéos** des enfants prises lors des animations peuvent être utilisées pour illustrer les activités de La Maison de la Rivière, notamment sur le site internet.
- Les animations ont lieu par **n'importe quelle météo**.
- Les enfants doivent être **équipés** de bonnes chaussures et d'habits adaptés aux activités de plein air et à la météo. Ils doivent apporter leur pique-nique et une boisson.
- Toute annulation moins de 72 heures avant l'animation entraîne la **facturation** de l'animation. Nous vous remercions de votre compréhension.
- Le centre nature comprend une cafétéria et une boutique de souvenirs.
- Pour toute **information**, contactez-nous au **021 802 20 75**.

